

SAISON SPORTIVE 2024-2025 PRISE DE LICENCE FFSA AUPRES DU COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE 26-07

PRESENTATION :

Le Comité Drôme Ardèche du Sport Adapté est l'organe déconcentré de la Fédération Française du Sport Adapté. Il coordonne et développe les Activités Physiques et Sportives Adaptées et a pour mission d'offrir à toute personne en situation de handicap mental ou psychique ou ayant des troubles du spectre autistique, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.

La participation aux activités régulières ou ponctuelles proposées par toute structure affiliée à la FFSA (association, section, comité départemental, ligue régionale) nécessite l'obtention d'une licence sportive valable du 1^{er} septembre au 31 Août.

Cette licence peut être prise au sein d'une association/club affilié à la FFSA ou à titre exceptionnel et provisoire, auprès du Comité Départemental Sport Adapté Drôme – Ardèche.

Pour cette nouvelle saison sportive, vous avez choisi de prendre votre licence auprès du CDSA 26-07.

LES DEMARCHES A EFFECTUER :

Pour pouvoir faire votre demande de prise de licence, vous devez :

1- Nous retourner les documents suivants dûment remplis et signés (en PJ) :

- ✳ Formulaire de demande de licence individuelle 2024- 2025 (FFSA)
- ✳ Le certificat médical FFSA de non-contre-indication à la pratique sportive ou l'auto-Questionnaire Sport (pièces jointes)
- ✳ Un certificat d'éligibilité pour tout sportif non accueilli en établissement spécialisé (pièce jointe)
- ✳ Le formulaire d'adhésion et d'inscription du CDSA 26-07 (ci-dessous)
- ✳ La classification (si pratique en compétition)
- ✳ La copie du document présentant des codes pour bénéficier de réduction (pass sport, top départ...) à la prise de licence.

2- Procéder au règlement financier qui comprend :

- ✳ Le coût de l'adhésion au CDSA 26 – 07 (Obligatoire)
- ✳ Le coût de la licence FFSA (Obligatoire)
- ✳ Le coût de l'assurance (dépend de l'option choisie)
- ✳ Les frais d'inscription aux activités hebdomadaires proposées par le CDSA 26-07 (si participation).

Le règlement est à faire à l'ordre du CDSA 26-07 ou par virement à l'aide du RIB joint. Une facture vous sera transmise par la suite.

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr

Formulaire d'adhésion et d'inscription – CDSA 26-07 - Saison 2024 / 2025

IDENTITE DU SPORTIF

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

IDENTITE DU REFERENT/PERSONNE A CONTACTER (Parent, tuteur, éducateur...)

Nom : Prénom :

Fonction (Parent, éducateur...) :

Etablissement (si nécessaire) :

Téléphone : Email :

INSCRIPTION AUX ACTIVITES (cocher la case de(s) l'activité(s) choisie(s)) ET TARIFS

➤ INSCRIPTION ACTIVITES SPORT ADAPTE – MONTELMAR - Mercredi (Du 18/09/2024 au 02/07/2025 hors vacances scolaires) – possibilité de s'inscrire à plusieurs créneaux –

- (120€) Activités Aquatiques - J'apprends/Je me perfectionne en natation avec le Sport Adapté : 9h00 – 10h00
- (120€) Activités Aquatiques - Je découvre/aisance aquatique avec le Sport Adapté : 10h00 – 11h00
- (120€) Multisports - Découverte de différents sports : 13h30 – 14h30
- (120€) Activités Motrices : 14h30 – 15h30

➤ INSCRIPTION ACTIVITES SPORT ADAPTE - MONTELMAR - Mercredi (possibilité de s'inscrire aux deux blocs ci-dessous)

- (60€) Vélo - Débutants « J'apprends à pédaler » : 15h30-16h30 - Du 18/09/2024 au 05/02/2025 (hors vacances scolaires)
- (60€) Vélo - Perfectionnement « J'apprends à circuler, Je me perfectionne » : 15h30-16h30 - Du 12/02/2025 au 02/07/2025 (hors vacances scolaires)

➤ INSCRIPTION ATELIERS PASSERELLES - VALENCE (Du 23/09/2024 au 31/05/2025)

- (120€) Ateliers sportifs Sport Santé Mentale (horaires à confirmer)

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24

CDSA 26-07

Maison des bénévoles du sport 26 07
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence

04-75-75-47-87
contact@cdsa2607.fr

www.sportadapte2607.fr

TARIF ADHESION AU CDSA 26-07 (obligatoire)

- Les frais d'adhésion au CDSA 26-07 s'élèvent à **23 €**.

TARIFS DES LICENCES ET ASSURANCE FFSA

Les licences :

- Licence adulte - compétitive : 51 €
- Licence adulte - non compétitive : 43 €
- Licence jeune – compétitive : 42 €
- Licence jeune - non compétitive : 38 €
- Licence dirigeant – bénévole /éducateur sportif
bénévole ou professionnel : 43 €
- Licence autre pratiquant : 43 €

Les assurances :

- RC fédérale : 0.85€ / B1 : 1.85€ / B2 : 4.5 € / B3 : 9.05 € / Sans RC (cf. formulaire FFSA)

RECAPITULATIF DU REGLEMENT FINANCIER

1. Montant licence choisie €
2. Montant assurance choisie €
3. Montant activité(s) choisie(s) €
4. Adhésion au CDSA 26-07 (obligatoire si demande de licence au CDSA 26/07) **23 €**
5. Réduction – aide à la prise de licence (Demander au CDSA 26-07) €

Nous joindre une copie de votre code (Pour le Pass' Sport, Le pass' Région, La carte Top Départ).

Montant total à régler _____ €

Pour un règlement par chèque, ordre : CDSA 26/07

Pour un règlement par virement (indiquer numéro de facture) :

IBAN : FR76 1027 8089 2000 0208 0170 169

BIC : CMCIFR2A

Je soussigné (e) M, Mme atteste par le présent document, faire une demande de licence FFSA et d'adhésion auprès du CDSA 26 – 07 et m'engage à régler le montant correspondant ci-dessus.

Fait le à

Signature :

Association loi 1901 - siret : 439 614 89 2000 24